

MAIRIE de ROYAT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CCAS**

L'an deux mil vingt-six, le trente du mois d'avril, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de ROYAT, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugo FRANCK, président du CCAS, en application de l'article L.2122-17 du Code général des collectivités territoriales

Date de convocation : 17 avril 2026

Etaient présents : MM. FRANCK Hugo, JARLIER Marie-Anne, ROQUIER Samuel, MERCIER Sophie, THOREAU Véronique, CARDENAS Sylvie, BUONOCORE Jacqueline, AUBAGNAC Michèle,

Absents/excusés : Mme DEBORD Cécile, assistante sociale, JOUFFRET Philippe, VIAL Louis

*Procurations : GREGOIRE Corinne à JARLIER Marie-Anne
ALBARET Claudine à AUBAGNAC Michèle
FREY Mchel à ROQUIER Samuel*

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 11 (dont 3 procurations)

M. Hugo FRANCK ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil d'Administration ; Mme Véronique THOREAU a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

OBJET : Approbation du Compte de Gestion 2025 – Budget M22 Service Aide à Domicile

État B1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 063079

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. EPSMS DU PUY-DE-DOME

ETABLISSEMENT : CCAS ROYAT SAAD

Résultats budgétaires de l'exercice

16801 - CCAS ROYAT SAAD

Exercice 2025

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 433,56	340 899,78	347 333,34
Titres de recette émis (b)	4 407,78	331 848,11	336 255,89
Réductions de titres (c)	0,00	5 855,51	5 855,51
Recettes nettes (d = b - c)	4 407,78	325 992,60	330 400,38
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 433,56	340 899,78	347 333,34
Mandats émis (f)	2 382,00	326 793,86	329 175,86
Annulations de mandats (g)	0,00	801,26	801,26
Depenses nettes (h = f - g)	2 382,00	325 992,60	328 374,60
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 025,78		2 025,78
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **APPROUVER le compte de gestion 2025 du Budget M22 du Service Aide à Domicile,**
- **DECLARER que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2025 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.**

Fait et délibéré et en séance, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Président,
Hugo FRANCK



PREFECTURE DU PUY-DE-DOME

12 MAI 2026

BUREAU DU COURRIER